



**LE MARAIS DE KERVLHEN**  
COMMUNE DE LA TRINITÉ-SUR-MER

# Espaces Naturels Sensibles : préserver, gérer, partager

Pour préserver son patrimoine naturel et ses paysages, le Département du Morbihan a développé depuis les années 70, une politique de protection des Espaces Naturels Sensibles.

Ses principaux objectifs sont la préservation de la qualité des paysages et des milieux naturels, ainsi que leur ouverture au public grâce à des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.



Avocette

Depuis plus de 35 ans, la mise en œuvre de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS) et du droit de préemption a permis au Département d'acquérir, de protéger ou d'aménager quelques 3200 hectares de milieux naturels. Tous ces sites sont ouverts au public.



Salicornie

## **Un paludier toute l'année**

Le paludier, aussi appelé saunier ou saliculteur, est l'exploitant du marais salant. C'est lui qui va produire « l'or blanc ». Réinstaller un paludier sur le site va au-delà de l'intérêt de remettre en place une activité ancienne et artisanale. En effet, en gérant de manière rigoureuse les niveaux d'eau pour produire le sel, il rend le marais attractif pour de nombreux oiseaux. Mais son travail ne s'arrête pas là : il effectue la récolte du sel l'été, entretient et rénove le système hydraulique en hiver (curage des bassins, renforcement des talus). Tandis qu'au printemps, il « prépare sa saline » en évacuant les dépôts de vases et les algues, et reconstitue les petits ponts d'argile qui séparent les bassins.

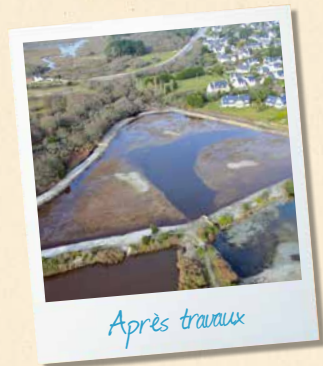
# Agir pour protéger

## Une vasière pour les oiseaux

Véritable réserve d'eau de la saline, la vasière est également un formidable bassin d'alimentation pour les oiseaux, à condition que la gestion des niveaux d'eau soit maîtrisée.

Ainsi, afin de répondre aux enjeux écologiques du site, différentes actions ont été réalisées : création d'îlots pour la nidification des oiseaux, curage et réalisation de pentes faibles sur le fond du bassin.

Ces aménagements propres aux vasières favorisent la tranquillité des oiseaux et le développement d'un important herbier. Ce riche peuplement végétal est d'un grand intérêt pour les poissons, les crustacés, les oiseaux... qui y trouvent abri et nourriture.



## Un envahisseur nommé Baccharis

Introduit en France à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, le Baccharis halimifolia, aussi appelé Sénéçon en arbre, fut rapporté d'Amérique du Nord comme plante ornementale. Peu à peu, cette espèce au fort pouvoir de dissémination (un pied femelle peut produire 1 million de graines) et de germination est devenue envahissante, colonisant la zone littorale atlantique et notamment le Morbihan.

A Kervilhen, l'espèce a fortement envahi le site mettant en péril la biodiversité présente. Le Baccharis forme de grands buissons très épais empêchant de nombreuses espèces de se développer. Ainsi, deux fois par an, le Département met en place des chantiers d'arrachage manuel afin de limiter l'expansion de l'espèce.

(Plus d'information sur [www.morbihan.fr](http://www.morbihan.fr))

## Protégeons la dune

Le piétinement de la végétation est la principale conséquence de la forte fréquentation du site. Il entraîne la disparition des plantes fixant le sable par leurs racines, mettant en péril ce fragile écosystème. Pour atténuer cette érosion, la technique de réhabilitation privilégiée consiste à disposer des ganivelles. Ces clôtures en lattes de châtaigner vont, en plus de canaliser la fréquentation, capter le sable apporté par la mer et les vents et favoriser la reconstruction des dunes en se re-végétalisant.





## «Kervilhen, une mosaïque de milieux naturels »

Depuis 1984, le département du Morbihan est propriétaire du site de Kervilhen qui s'étend sur 25 hectares. Il est composé d'une importante mosaïque de milieux naturels : marais, mares, boisements de pins, dunes, pelouses sèches, ... répartis sur une petite surface, conférant à cet espace une originalité tant du point de vue écologique que paysager. Vous pourrez y observer plus de 250 espèces végétales dont la Renouée maritime et la Linaire des sables, protégées en Bretagne. Chez les oiseaux, Rousserolles effarvattes et Busards des roseaux y sont régulièrement aperçus. Enfin, en observant bien vous verrez peut-être le Triton palmé ou la Rainette verte.



### « Sel histoire du sel ! »

Datant de plusieurs centaines d'années avant Jésus-Christ, la saliculture était très importante jusqu'au début du 19<sup>ème</sup> siècle. Le sel étant l'ingrédient indispensable pour la conservation de la viande et du poisson. En 1340, un impôt sur le sel, la « gabelle », fut créé et représenta jusqu'à un dixième des revenus du Royaume de France. Seule la Bretagne en était exemptée jusqu'en 1789, date de la Révolution française. Avant la première guerre, il ne restait plus rien de ce qui avait constitué une richesse essentielle des régions littorales. L'arrivée de sels étrangers et les nouvelles technologies de conservation entraînèrent la chute de cette activité. Aujourd'hui, les marais de l'Arc Atlantique redécouvrent l'autonomie de leur existence par la renaissance du métier de paludier.

## « Le Marais salant »

**Etier** : Petit canal amenant l'eau dans la vasière lors des marées. A Kervilhen, il a la particularité de contourner le marais avant de l'alimenter et arrive par le fond de la vasière.

**Mare saumâtre** : Il s'agit d'une mare contenant un mélange d'eau douce et d'eau salée. Il n'est pas rare d'y voir une Poule d'eau ou un Canard colvert.

**Salorge** : Lieu de stockage du sel. Les parois du bâtiment sont de biais pour éviter que la pression exercée par le sel, en séchant, ne fasse s'écrouler la bâtisse.

**Fares** : Labyrinthe de bassins servant à l'évaporation de l'eau qui devient de plus en plus salée (55 à 200 grammes de sel par litre d'eau) et est alors appelée saumâtre.

Arrivée de l'eau dans le marais

Îlot

**Vasière** : Réserve d'eau du marais salant, l'évaporation commence dans ce grand bassin où la concentration en sel n'est que de 40 à 45 grammes par litre d'eau. A Kervilhen, des îlots y ont été aménagés pour que les oiseaux viennent s'y installer pour la reproduction.

**Adernes** : Derniers bassins d'évaporation avant la zone d'œilletts. La concentration en sel a encore augmenté (210 à 240 grammes par litre d'eau). Le niveau d'eau y est de 6 à 8 cm.

**Roselière** : Zone d'eau saumâtre, la roselière est un habitat pour certaines espèces d'oiseaux rares comme le Busard des roseaux ou la Rousserole effarvate.

**Zone d'accueil pour les oiseaux** : Cette zone a été créée pour que les oiseaux viennent se nourrir et se reposer en toute tranquillité. Le niveau d'eau n'y dépasse pas 10 cm.

**Mulon** : Le paludier laisse le sel s'égoutter et sécher en un tas avant de le stocker.

**Œilletts** : ce sont les bassins de récolte, le niveau d'eau est de 1 à 2 cm et le sel s'y cristallise car sa concentration est de 300 à 350 grammes par litre d'eau.



Paludier au travail



Marais de Kervilhen



Roselière



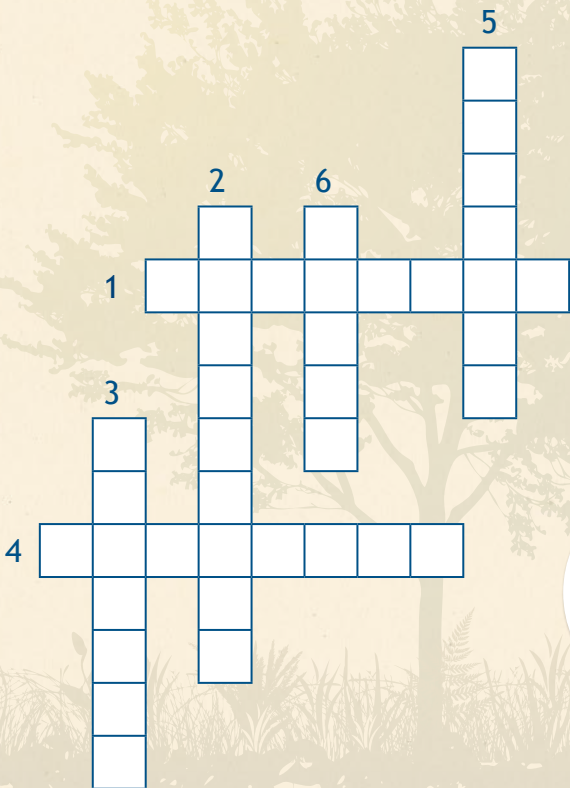
Tadorne de Belon



Salorge



# Les mots croisés du marais



## Définitions :

- 1 - Exploitant du marais salant
- 2 - Plante très envahissante en Morbihan et à Kervilhen
- 3 - Bassin de récolte du sel
- 4 - Grand oiseau blanc au bec et aux pattes noir fréquentant le marais
- 5 - Zone de nidification pour les oiseaux
- 6 - Tas de sel





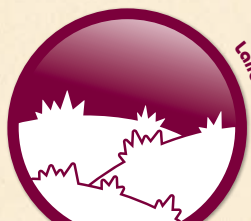
Zone humides



Massifs forestiers



Dunes



Landes



### Conseil général du Morbihan

Direction de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie  
Service des Espaces Naturels et de la Randonnée  
10 rue de Saint-Tropez - 56009 Vannes Cedex  
environnement@cg56.fr